

COMMUNIQUÉ - Pour diffusion immédiate

**HYDRO-QUÉBEC
MORATOIRE COMPLET ET EXAMEN PUBLIC INDÉPENDANT**

MONTREAL, LE 6 OCTOBRE 2009 - Fondation Rivières demande un moratoire immédiat sur toutes les actions et engagements d'Hydro-Québec, incluant toute hausse des tarifs d'électricité pour les contribuables, jusqu'à ce qu'ait été réalisé un examen, par une Commission indépendante d'experts, de toutes les opérations, investissements et engagements d'Hydro-Québec. Fondation Rivières rappelle qu'Hydro-Québec n'est pas soumis la vérification indépendante du Vérificateur général du Québec, que la Régie de l'énergie n'a aucune juridiction sur la nouvelle production et que le BAPE n'examine que l'aspect environnemental des projets. La Commission parlementaire actuelle examine, en 8 heures à peine, sans aucun groupe d'experts à ses côtés, des investissements de plus de 15 milliards de dollars et des contrats engageant tous les contribuables, un procédé tout à fait irresponsable.

Fondation Rivières fonde sa demande de moratoire sur plusieurs éléments dont :

1. La gestion irresponsable de la centrale thermique de Bécancour et sa fermeture jusqu'à au moins 2016-17 selon le Plan stratégique d'Hydro-Québec, et qui enverra plus de 1,5 milliards \$ des contribuables aux actionnaires albertains de TransCanada Energy;
2. Des contrats signés très coûteux avec des promoteurs privés qui engagent des paiements probables d'Hydro-Québec jusqu'à 700 millions \$ par année, en période d'énormes surplus énergétiques. Rappelons qu'une Commission indépendante de Colombie-Britannique vient justement de dénoncer, dans un scénario similaire, les achats privés de BC Hydro qui mettent en péril les finances de la province;
3. Les nouveaux projets hydroélectriques et de Gentilly II qui amènent le coût de production d'électricité largement au-dessus des prix des marchés à l'exportation, dans un contexte de surplus gigantesques qui font déjà chuter les prix. Non seulement la situation entraîne des pertes qui pourraient être colossales pour les Québécois, mais ceux-ci se retrouveraient à subventionner les achats américains, et donc, les compétiteurs de nos PME.

Fondation Rivières croit que la hausse de tarifs envisagés servira notamment à éponger, via les consommateurs résidentiels notamment, les pertes, mauvaises décisions et engagements privés de la Société d'État.

Fondation Rivières demande l'arrêt de tout nouveau projet, des signatures de contrats privés, incluant les petits barrages privés dont l'appel d'offres se termine le 17 novembre prochain, le non-renouvellement des contrats des petits barrages privés issus de l'APR-91 et leur transfert éventuel au public, ainsi que la mise sur pied d'une Commission publique d'examen.

« Toute décision qui engage des milliards derrière des portes closes, est une catastrophe annoncée pour les citoyens. Ils finissent toujours par payer. » conclut Anne-Marie Saint-Cerny, directrice.

- 30 -

Anne-Marie Saint-Cerny - 514-272-2666 / 514-910-1653